



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE**  
**27 JUIN 2023**

Assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM), tenue le mardi 27 juin 2023 à 10 h 30 au siège social de la Régie d'aqueduc intermunicipale des Moulins (RAIM), situé au 4445, côte de Terrebonne à Terrebonne, sous la présidence de M. Benoit Ladouceur, et à laquelle ont assisté :

M. Raymond Berthiaume, membre  
Mme Patricia Lebel, substitut

Étaient également présentes :

Mme Chantal Marceau, secrétaire-trésorière  
Mme Valérie Foucault, assistante secrétaire-trésorière

Étaient absents :

M. Eugène Jolicoeur, vice-président  
Mme Lise Gagnon, membre

**RÉSOLUTION NO : E48-06-2023**  
**(Ouverture de l'assemblée)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Patricia Lebel  
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

**QUE** l'assemblée soit ouverte.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION NO : E49-06-2023**  
**(Adoption de l'ordre du jour)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume  
APPUYÉ PAR : Patricia Lebel

**QUE** l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 23 mai 2023;
4. Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer;
5. Approbation du transfert budgétaire 2023-04;
6. Autorisation de travaux supplémentaires – Allen entrepreneur général inc. – Travaux de reconstruction du poste de pompage Blériot II (RAETM-2022-004);
7. Affaires nouvelles;
8. Période de questions;
9. Levée de l'assemblée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**



No de résolution  
ou annotation

Procès-verbal des délibérations de la  
Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

**RÉSOLUTION NO : E50-06-2023**  
**(Adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 23 mai 2023)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume  
APPUYÉ PAR : Benoit Ladouceur

**QUE** le procès-verbal de l'assemblée régulière du 23 mai 2023 soit accepté tel que présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION NO : E51-06-2023**  
**(Adoption des listes des paiements émis, des salaires payés et des comptes à payer)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Patricia Lebel  
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

**QUE** le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) accepte les listes des paiements émis et des salaires payés aux montants respectifs de 715 024,65 \$ et de 1 467,16 \$.

**QUE** le conseil d'administration de la RAETM accepte les listes des comptes à payer aux montants respectifs de 49 833,92 \$ et de 462 584,98 \$ préparées le 19 juin 2023 et en autorise les paiements.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION NO : E52-06-2023**  
**(Approbation du transfert budgétaire 2023-04)**

---

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume  
APPUYÉ PAR : Patricia Lebel

**QUE** le conseil d'administration de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) approuve le transfert budgétaire 2023-04 d'un montant de 36 500 \$ pour l'exercice financier 2023;

Du poste budgétaire :  
41400-2691 Mesures majeures (usine et étangs)

Vers le poste budgétaire :  
13000-2762 Entente autres services (administration)

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION NO : E53-06-2023**  
**(Autorisation de travaux supplémentaires – Allen entrepreneur général inc. – Travaux de reconstruction du poste de pompage Blériot II (RAETM-2022-004))**

---

**ATTENDU QUE** la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche (RAETM) a mandaté la firme BHP Experts Conseils S.E.C. pour les services professionnels de plans, devis et surveillance des travaux de construction d'un nouveau poste de pompage Avenue de la Gare (Blériot II) et démolition de l'existant par la résolution E30-04-2021;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal des délibérations de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche

**ATTENDU** la résolution E105-12-2022 par laquelle la RAETM a accepté la soumission de l'entrepreneur Allen entrepreneur général inc. pour la réalisation des travaux de reconstruction du poste de pompage Blériot II, le tout au montant de 7 727 000,00 \$ (t.t.c.)

**ATTENDU QUE** des imprévus ont été rencontrés lors de la réalisation des travaux et qu'ils nécessitent d'être corrigés selon les recommandations de la firme BHP Experts Conseils S.E.C.;

**ATTENDU** qu'à ce jour trois (3) directives de changements ont été émises et que le coût des travaux additionnels qui en découlent totalise un montant de 94 268,62 \$ (t.t.c.), soit :

Directive de changement n°1 (AC-2)	Retrait d'un lampadaire privé dans la zone de chantier	8 325,73 \$ (t.t.c.)
Directive de changement n°2 (AC-7)	Modification du type de palan	54 432,27 \$ (t.t.c.)
Directive de changement n°3 (AC-8)	Ajout de joints Victaulic sur les conduites de refoulement	31 510,62 \$ (t.t.c.)

**ATTENDU QUE** ces modifications ont été approuvées par M. Maxime Latendresse, ingénieur de la firme BHP Experts Conseils S.E.C.;

**ATTENDU QU'**en vertu de l'article 573.3.0.4 de la *Loi sur les cités et villes*, la RAETM peut modifier un contrat accordé à la suite d'une demande de soumissions dans la mesure où la modification constitue un accessoire à celui-ci et n'en change en rien la nature;

IL EST PROPOSÉ PAR : Patricia Lebel  
APPUYÉ PAR : Raymond Berthiaume

**QUE** le conseil d'administration de la RAETM entérine le coût de la directive de changement 1 et approuve ceux associés aux directives 2 et 3, le tout au montant de 81 990,54 \$ (taxes en sus), à être pris à même les fonds disponibles du règlement d'emprunt numéro 123.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

**RÉSOLUTION NO : E54-06-2023**  
**(Levée de l'assemblée)**

IL EST PROPOSÉ PAR : Raymond Berthiaume  
APPUYÉ PAR : Patricia Lebel

**QUE** l'assemblée soit et est levée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

  
Président

  
Secrétaire-trésorière